



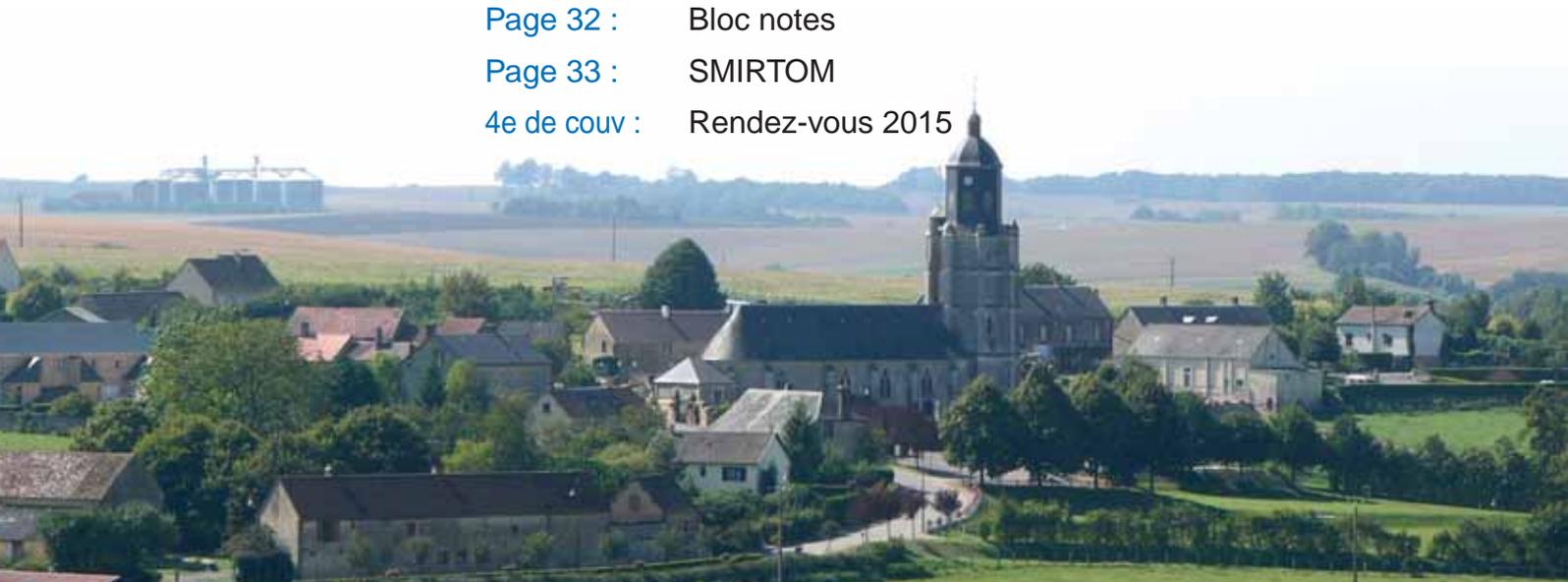
LE PETIT JOURNAL

SAINT-HILAIRE
SAINTE-CERONNE

Sommaire



- Page 1 : Le mot du maire de St-Hilaire
Budget 2014
- Page 2 : Le mot du maire de Ste-Céronne
Budget 2014
- Page 3 : Le PLUI St-Hilaire - Ste-Céronne
- Page 5 : Inauguration Station d'eau
- Page 7 : Vie Communale de St-Hilaire
- Page 8 : Vie Communale de Ste-Céronne
- Page 10 : SIVOS - USEP
- Page 11 : Association Restaurant d'enfant
- Page 13 : Vie Scolaire
- Page 15 : Association Maureg'Art
L'Amicale des chasseurs
- Page 16 : Dentelle aux fuseaux
- Page 17 : Du Fil à l'Aiguille
- Page 18 : Association de sauvegarde
du Patrimoine de St-Hilaire,
Repas des Anciens
- Page 19 : A.S.P.C de Ste-Céronne
- Page 20 : Anciens combattants de St-Hilaire
- Page 21 : Amicale du Souvenir de
Ste-Céronne
- Page 22 : Club de la Gaieté
- Page 23 : Paroisse de Ste-Céronne
- Page 24 : Culture et Partage St-Hilaire/Valéni
- Page 26 : Comité des fêtes de St-Hilaire
- Page 27 : Soirée Beaujolais
- Page 28 : Comité des fêtes de Ste-Céronne
- Page 31 : Registre de l'Etat Civil 2014
- Page 32 : Bloc notes
- Page 33 : SMIRTOM
- 4e de couv : Rendez-vous 2015





En ce début d'année, le conseil municipal vous présente ses meilleurs vœux pour 2015.

Nous tenons à vous remercier pour la confiance que vous nous avez faite lors des élections de mars dernier.

J'avais, alors, souhaité une implication et un travail en équipe de l'ensemble des 15 conseillers.

Ceci a été, entre autres, très visible lors des cérémonies du 8 Mai et 11 Novembre, lors de la fête communale en juillet, et de la messe célébrée par Monseigneur Jacques HABERT, Evêque de Sées en Novembre dernier.

Cette cérémonie organisée par L'IME de Pigeon, a permis de réunir plus de 120 congressistes européens de la Congrégation Notre Dame de Fidélité. Nous comptons, à l'avenir, renforcer les relations et synergies entre l'IME et la commune.

2014, dans notre commune, comme partout, s'est traduit par des difficultés économiques. J'ai une pensée particulière pour le personnel de l'Imprimerie de Montligeon. Je leur souhaite à tous de retrouver une activité professionnelle correspondant à leurs aspirations.

Je n'oublie pas le monde agricole, acteur important, lui aussi soumis aux difficultés économiques et réglementaires.

Le budget voté en Février dernier, avait stabilisé les taux d'impositions communaux. Malgré une baisse importante des dotations, et à l'heure où j'écris ces quelques lignes, tout porte à croire que le défi sera tenu.

Pour 2015, dans le même contexte de nouvelles baisses de dotations, nous ferons le maximum pour contenir la fiscalité.

Mais nous ne devons pas, pour autant, tomber dans l'immobilisme :

Notre participation à l'élaboration du PLUI (Plan Local d'urbanisme Intercommunal) est très active et prendra plus d'ampleur en 2015. C'est un dossier important qui fixera le profil de notre commune pour de nombreuses années. Devant des enjeux contradictoires (écologiques, urbanistes, industriels, agricoles etc.) il nous faut convaincre dans le sens de nos intérêts.

Avec le SMIRTOM, nous réfléchissons à une évolution de la collecte de nos ordures ménagères ; ceci dans un souci de meilleure efficacité du tri sélectif et de diminution de nos coûts.

Nous continuerons, avec la Communauté de Communes et le conseil général, à l'amélioration et la sécurisation de notre réseau routier.

Le soutien à l'école, sa préservation et son évolution restera naturellement un point prioritaire.

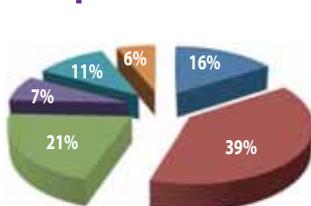
Pour tout cela, c'est une équipe de 15 conseillers qui est sur le pont, chacun y a sa place et est mis à contribution.

Philippe BLUTEL

Saint-Hilaire : Budget 2014 de la Commune

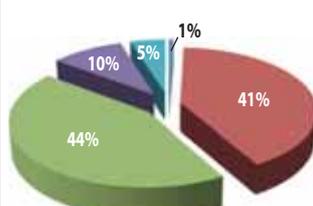
Fonctionnement

Dépenses - 364 348 €



	€
Charges à caractère général	57 585
Charges de personnel	143 021
Autres charges de gestion courante	75 292
Charges financières	26 860
Transfert vers section d'invest.	39 827
Divers et imprévus	21 763

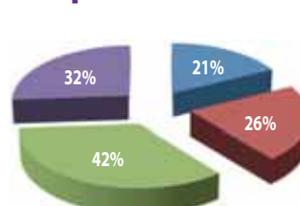
Recettes - 364 348 €



	€
Produits des services, du domaine, ventes	2 300
Impôts et taxes	149 914
Dotations, subventions, participations	158 834
Revenus des immeubles	36 000
Divers et exceptionnels	17 300

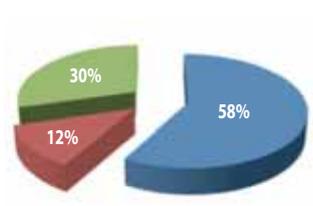
Investissement

Dépenses - 134 614 €



	€
Assainissement	23 630
Dépenses d'équipement	29 160
Remboursements emprunts	46 700
Déficit années précédentes	35 124

Recettes - 134 614 €



	€
Recettes d'équipement	78 382
Recettes financières	16 405
Prélèvement section fonctionnement	39 827

Mot de Mme Le Maire • SAINTE CÉRONNE



Chers habitants de Sainte Céronne,

L'Année 2014 s'achève, année d'Élections municipales. La liste des conseillers municipaux (voir photo ci-dessus) que je vous ai proposée, a obtenu votre confiance et je vous en remercie. Sachez que nous serons à votre écoute et que chacun, avec sa sensibilité propre et ses capacités d'appréciation, saura définir les priorités et faire avancer les choses dans le bon sens. Le retour des dotations tendant à se restreindre, nous serons conduits à gérer avec vigilance notre budget, ce que d'ailleurs nous avons toujours fait.

Actuellement, Marc SIMOEN et Christine GIROUX s'investissent pour rassembler les données nécessaires à la création d'un site internet sur la vie communale et associative. L'ancien site de l'Association de Sauvegarde étant en sommeil, il nous est apparu indispensable de pouvoir communiquer avec le moyen aujourd'hui à notre portée, qu'est Internet.

Au niveau de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine Culturel, un don anonyme conséquent a été fait à la

Fondation du Patrimoine qui est venu grossir notre acquis. Nous envisageons donc une tranche de travaux plus importante.

L'inauguration de notre « Monument du Souvenir » s'est déroulée le 8 novembre, en présence de Grégory LECRU, Sous-préfet de Mortagne, de Véronique LOUWAGIE, Député, de Jean-Claude LENOIR, Sénateur, de Jean LAMY, Conseiller général, de Magali OZOUF, directrice de l'ONAC, de nombreux Maires et des différentes associations d'Anciens Combattants. Cette manifestation a rassemblé de nombreuses personnes de la commune et des environs. Le monument, érigé l'année du centenaire de la déclaration du conflit 1914-1918, marque bien notre volonté de faire perdurer le Souvenir dans le temps. Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette cérémonie.

Je remercie le Comité des fêtes qui a assuré une belle fête communale et qui anime la vie de notre commune par son dévouement.

Sachez qu'en tant que Maire, je m'efforce toujours d'informer les administrés, plutôt que d'être amenée à sanctionner par mon pouvoir de Police. Recueillir les plaintes éventuelles, consulter les personnes, résoudre le problème à l'amiable tel est mon souhait le plus grand. J'essaie de donner le meilleur de moi-même et je continuerai à le faire.

On nous parle de « communes nouvelles » dans un avenir proche. C'est une question sur laquelle il faudra se pencher assez rapidement.

En attendant l'écoute, la compréhension et la tolérance me semble être une ligne à suivre, pour faire en sorte qu'il fasse bon vivre à Ste Céronne.

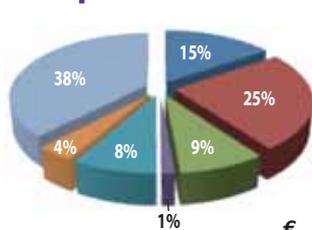
Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons une excellente année 2015.

Votre Maire, Raymonde LIZOT

Sainte-Céronne : Budget 2014 de la Commune

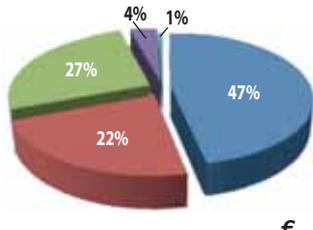
Fonctionnement

Dépenses - 276 850 €



Catégorie	Montant (€)
Charges à caractère général	42 400
Charges de personnel	68 500
Autres charges de gestion courante	23 760
Charges financières	3 494
Transfert vers section d'invest.	23 000
Divers	10 696
Réserve	105 000

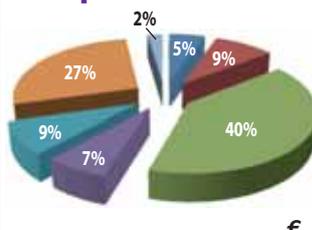
Recettes - 276 850 €



Catégorie	Montant (€)
Excédent de fonctionnement	129 415
Impôts et taxes	61 950
Dotations et participations	73 935
Travaux en régie	10 000
Divers	1 550

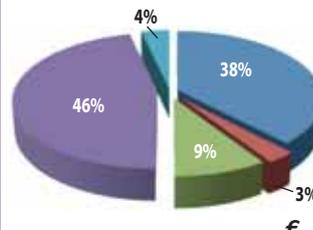
Investissement

Dépenses - 49 550 €



Catégorie	Montant (€)
Dépenses cimetière	2 650
Monument du Souvenir	4 455
Atelier communal	20 000
Matériel et mobilier	3 500
Eglise	4 325
Remboursements d'emprunts	14 491
Divers	1 129

Recettes - 49 550 €

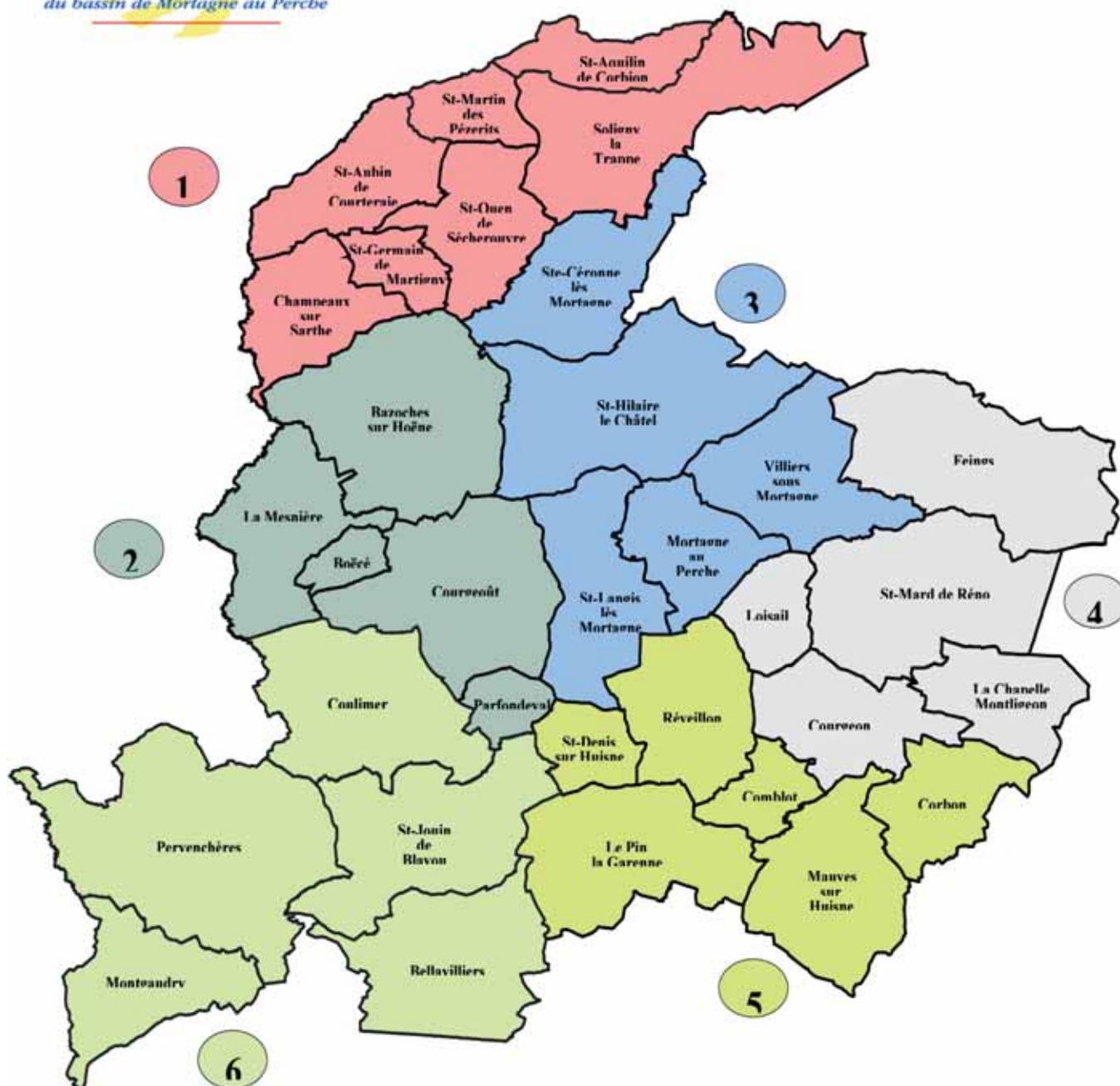


Catégorie	Montant (€)
Reprise de l'excédent	18 806
Dons	1 415
FCTVA	4 569
Virement du fonctionnement	23 000
Divers	1 760

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Courant 2013 a débuté l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de la Communauté de Communes. Dans ce cadre nous avons l'obligation d'adapter notre propre PLUi St Hilaire/Ste Céronne à cette nouvelle dimension. Pour ce faire nous avons rejoint les délégués des 31 autres communes pour suivre et échanger ensemble afin de mettre en place une planification partagée et de fixer des règles d'urbanisme communes.

Depuis cette date nous participons donc à un certain nombre de réunions de travail notamment sur le zonage de notre territoire. Ces réunions consistent à définir l'usage des sols sur l'espace communautaire, à déterminer les surfaces et zones constructibles au sein du territoire en y associant des règles de construction tout en facilitant l'intégration paysagère. Nous travaillons sur les plans issus des cartes élaborées par le bureau d'études CITTANOVA.



Secteurs géographiques du P.L.U.I

Par rapport à notre ancien plui, de nouveaux inventaires sont imposés. Ils sont relatifs aux zones humides et aux haies. Les documents de base sont fournis par la DREAL de Basse Normandie (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement).

La CDC a missionné le Parc Naturel Régional du Perche pour finaliser ces inventaires dans un cadre participatif. Ils permettront d'affiner les données issues de l'interprétation de vues aériennes par des habitants de nos communes. Des personnes ayant une bonne connaissance de nos territoires communaux (Maires, délégués PLUI, élus municipaux, agriculteurs...) sont donc nécessaires pour parfaire ces données

Le travail sera réalisé sur plans (et si besoin à l'aide de sorties sur le terrain !). Ces derniers seront intégrés dans les zonages du PLUi.

La collecte et le traitement de ces données devront être terminées courant 2015, débouchant sur une enquête publique qui se tiendra dans les mois suivants la clôture. Le document final sera normalement validé par les services de l'état début 2016.

Les cartes complètes des zonages en cours sont visibles dans les mairies. Nous vous invitons fortement à vous y rendre pour vous informer. Toutes questions et observations sont les bienvenues. Des registres de concertation sont tenus à disposition de tous au siège de la Communauté de Communes de Mortagne-au-Perche et dans chacune des Mairies du territoire.

Les délégués au PLUi

- **Pour SAINT-HILAIRE :** Guillaume CHANTEPIE et Marie-Christine VALLEE
- **Pour SAINTE-CERONNE :** Martine LEROY et Marc SIMOEN

Contact pour plus d'informations :

Maxime Rochelle, Chargé de mission Aménagement
02.33.85.35.80 - rochellecdcmortagne@gmail.com

Pour les personnes ne pouvant se déplacer ou préférant utiliser internet, vos remarques seront prises en compte et intégrées au registre de la CDC par l'intermédiaire de l'adresse électronique ci-dessus.



Inauguration de la station de production d'eau potable

La nouvelle installation de production d'eau potable « Les Sources » a été inaugurée le lundi 2 Juin 2014 par les Officiels Impliqués dans cette réalisation située en « Contre Bas du Bourg » de Saint-Hilaire-le-Châtel .

Cela faisait **15 ans** que « Les Sources » de Saint Hilaire le Châtel n'étaient plus utilisées pour l'eau de consommation, compte tenu d'une teneur trop élevée en nitrates et de la présence de traces de pesti-cides.

En 2008 ces sources ont été identifiées par les services de l'Etat comme **faisant partie des 13 captages** « Grenelle » du département de l'Orne. Leur remise en exploitation, pour faire face aux besoins croissants en eau potable, nécessitait la construction d'une station de traitement et la mise en place d'une zone de protection du bassin alimentant ces sources.

Le coût de la station, 1,4 M€, a été pris en charge pour 50% par le Département et l'Agence de l'eau de Loire-Bretagne, les 50% restants étant financés par le SIAEP* en fonds propres et par le recours à l'emprunt.

Les installations assurent l'élimination des pesticides, la désinfection et le respect d'une teneur maxi-male en nitrates de 50mg/l.

Parallèlement à cette station, différentes mesures de protection sont imposées aux activités humaines présentes sur le bassin d'alimentation, qui rappelons-le, concerne les Bourgs de Saint-Hilaire-le-Châtel et de Sainte-Céronne-lès-Mortagne ainsi qu'une vaste étendue de terres agricoles essentiellement située à l'est de ceux-ci.

Il a été défini 3 périmètres correspondant à des niveaux de protection de drasticité décroissante. Les contraintes, définies par arrêté préfectoral, peuvent, pour l'essentiel, se résumer ainsi :



• Périmètre de protection immédiate (en rouge sur le plan) :

Seules les personnes autorisées peuvent pénétrer dans cet espace clos où toute activité autre que celle nécessaire au fonctionnement de la station est interdite.

• **Périmètre de protection rapprochée** (en vert sur le plan) : celui-ci concerne les 2 Bourgs et des exploitations agricoles.

Sont interdits :

- les forages, les créations de mares, étangs..., **la suppression** de zones humides..., des haies..., la création de drains..., l'irrigation, le remblaiement d'excavations...
- les rejets d'eau de pluie, de pompes à chaleurs via des puisards ou équivalents
- les dépôts et l'épandage de matières de vidange, lisiers et purins
- l'utilisation de produits phytosanitaires pour le désherbage total et l'entretien des cours d'eau, chaussées, trottoirs, bas-côtés, talus ainsi que cours et jardins....Dans le cas de l'agriculture, hormis l'emploi sur les CIPAN**, ces produits sont autorisés sous conditions (une information des personnes concernées a été réalisée)



Sont fortement réglementées :

- Les activités industrielles, artisanales et commerciales
- En ce qui concerne l'habitat, est interdite la création de bâtiments à usage d'habitation ou autre, à l'exception de :
- ceux en extension ou rénovation de bâtiments existants,
- ceux situés dans les zones destinées à l'urbanisation selon le PLUI**

Au niveau de l'urbanisme :

- il est interdit la création et l'extension de cimetières. Cela est une contrainte qui va devoir être prise en compte à Saint-Hilaire-le-Châtel ou l'exiguïté de l'actuel cimetière va se poser dans un proche avenir.
- Les conteneurs destinés à la récupération des déchets ménagers ou au tri sélectif devront être placés sur une aire étanche correctement entretenue.

• Périmètre de protection éloignée (en pointillés bleu sur le plan)

Il s'agit essentiellement de mesures de protection incitatives visant les exploitations agricoles. Elles sont basées au minima sur un « Code des Bonnes Pratiques Agricoles ».

Bien sûr dans cet article nous nous sommes limités à décrire l'essentiel des mesures ; face à une interrogation il est vivement conseillé de consulter l'arrêté préfectoral ou de s'adresser à la Mairie.

Saint-Hilaire-le-Châtel peut être fier d'accueillir cette nouvelle installation qui sécurisera l'approvisionnement en eau potable de six communes. Les servitudes sont certes importantes mais elles vont, de toute façon, dans le sens de l'évolution d'une société où les contraintes écologiques iront croissantes. Il faut donc les accepter en nous disant que nous prenons de l'avance sur notre temps...

Délégué SIAEP
Jean-Yves Moraux

*Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du Haut Perche

**Cultures Intermédiaires Pièges à Nitrates

***Plan Local d'Urbanisme Intercommunal



FERMETURE DE L'IMPRIMERIE MONTLIGNEON

Un des faits le plus marquant, de cette année 2014, aura été la fermeture définitive de l'imprimerie Montlignon. Fondée en 1888, après 126 ans d'existence et malgré de nombreuses tentatives pour sauver l'un des fleurons de la région percheronne, le couperet est tombé.

LA FETE DES VOISINS DE RONEL

C'est avec succès que nous nous sommes réunis, pour la troisième année, pour notre fête des voisins qui a eu lieu le 29 juin 2014.

Toujours dans la bonne humeur, cependant nous regrettons que tout le monde ne soit pas présent.

Pour 2015, nous nous retrouverons le dimanche 28 juin, nous comptons vivement sur votre présence amie voisine.



REPAS DES ANCIENS COMBATTANTS

Comme le veut la coutume, le 8 mai est le jour où la Mairie et son conseil fêtent les Anciens de St Hilaire. Cette année fut l'occasion au nouveau conseil municipal de se présenter et de partager cette journée avec ses convives. Ce fut un moment très apprécié de tous, rendez-vous est pris pour 2015.



La vie communale de Sainte-Céronne

En ce qui concerne les travaux réalisés en 2014 :

Un nouveau Monument aux morts, appelé « Monument du Souvenir », a été érigé en pierre de taille. L'ONAC et l'Association du Souvenir des Anciens combattants et des administrés ont participé avec la commune au financement de ce projet. En concertation avec le CAUE, un aménagement paysagé a permis la mise valeur de cette réalisation.

Pour le garage communal, des travaux de géomètre et d'électricité ont été réglés. Les travaux de bardage, les portes en bois et les travaux de communication entre les pièces annexes ont été réalisés par l'employé communal. Une clôture en grillage a été posée en limite de propriété.

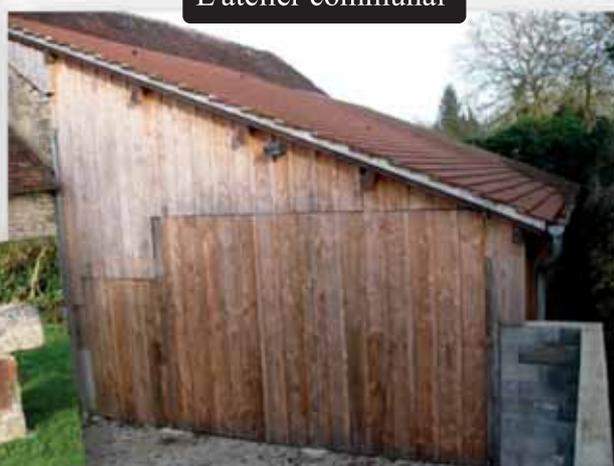
L'entreprise BIARD ROY a remplacé le battant d'une des cloches de l'église. Le financement en a été assuré par un don de l'ASPC. Le montant s'élève à 915 Euros.

Le chemin rural de Trompe souris a été réhabilité.

Les tables et les bancs communaux, les bancs et les chaises de la chapelle de St Marcel, ainsi que les containers des ordures ménagères ont été lasurés. Un vitrail à la chapelle St Marcel a été refixé. Ces travaux ont été réalisés par l'employé communal.



Des bancs en pierre de granit ont été installés dans le parc de la Mairie.



L'atelier communal

Les différentes acquisitions :

La dématérialisation de la comptabilité étant devenue obligatoire. Un logiciel a donc été acheté.

Une armoire pour le rangement de la papeterie administrative a été acquise.

Pour présenter les projets :

Des travaux d'urgence ont été votés pour l'église. Réfection de deux piliers (*un intérieur et un extérieur*) et remplacement et complément gouttières. L'aide de la DRAC et de l'ASPC sera sollicitée.

Le projet d'une tranche pour des travaux importants sur l'église doit démarrer en 2015, avec le concours de l'Architecte en chef des Monuments historiques.

Dans les pièces annexes du garage le bétonnage du sol sera effectué prochainement. Dans un deuxième temps des travaux d'aménagement seront réalisés par l'employé communal.

La restauration du mur de l'enceinte de la petite Chapelle est envisagée. Celle-ci sera effectuée par nos soins.

Nous réfléchissons à d'autres demandes en cours, la diminution des dotations nous amènera à faire des choix.

Informations

- **Pour les places de cinéma à Mortagne au perche**, le Comité des fêtes propose aux administrés de la commune des tickets au tarif de 5,20 € (au lieu de 6,50 € plein tarif). Vous pouvez les retirer à la Mairie de Ste-Céronne, aux heures d'ouverture (téléphone de la mairie : 02.33.25.17.53).
- **Pour le terrain de tennis de Ste Céronne**, vous pouvez retirer des cartes de membres à la Mairie ou appeler Mme le Maire au 02.33.25.19.75.
- **Perch'sezam et le pass numérique des jeunes (de 11 à 25 ans) du Perche** : carte numérique en vente à 6 € qui contient 65 € de réduction, pour découvrir les loisirs du Perche (piscine, swin-golf, accrobranche, spectacle nocturne, stage astronomie, balade équestre, visite culturelle...). Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le Pays Perche Ornaïs au 02.33.85.80.80.
- **Prévention des cambriolages** : la Gendarmerie a produit des dépliants pour conseillers et aider à lutter contre les cambriolages. Vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage, appelez le 17 ou le 112. Votre appel peut être déterminant pour interpellier les cambrioleurs.
- **Le recensement citoyen obligatoire** : tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses **16 ans** et la fin du 3ème mois suivant. Le recensement est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la journée Défense et Citoyenneté (JCD). L'attestation de recensement et le certificat de participation à la JCD sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique. Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire au permis de conduire ou à la conduite accompagnée, au baccalauréat, présenter un cap, etc. Pour plus d'information, veuillez contacter le Centre du Service National de Caen au 02 31 38 47 50 ou csn-caen.sec.fct@intradef.gouv.fr.





Plus qu'un partenariat le SIVOS , association du restaurant scolaire St Hilaire/Ste Céronne sont unis depuis maintenant quelques années pour le bien- être de nos enfants.

Les deux communes ont contribué, cette année, à la réfection du sol de la cour d'école (marquage au sol).

Le SIVOS a proposé de développer, conjointement avec les TAPS (temps d'activités périscolaires), la création et l'utilisation de jeux en bois pour les enfants de bénéficiant pas d'activités, afin d'occuper leur temps de garderie.

Nous tenions à remercier Mme LIZOT et Mr BLUTEL pour leur soutien.

Toute l'équipe du SIVOS vous souhaite à tous et à toutes une très bonne année 2015.

Membres du SIVOS :

Présidente : TESSIER Sandrine • **Vice- Président :** SIMOEN Marc • **Secrétaire :** GAINON Maryse

PERRETTE Aurélie, LAMIRE Fabien, AMBERT Alain, MADELINE Denis, LIZOT Raymonde, MAGNIERI David

USEP

L'association USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré), propose des activités sportives départementales ou internes au district aux écoles qui s'y affilient.

Cette année encore, l'école de St Hilaire a renouvelé son affiliation, permettant aux enfants le désirant de participer à diverses rencontres.

20 enfants se sont inscrits cette année, pour participer et défendre fièrement les couleurs de l'école, en tout bien tout honneur.

CROSS, Handball, Futsal, Basket, Athlétisme, jeux de plage, course d'orientation et enduro VTT étaient au programme cette année.

La participation aux rencontres USEP nécessite de l'encadrement. De ce fait, le bureau tient à remercier les parents, les grands-parents et les maîtresses qui ont accompagné les jeunes. Les supporters sont aussi remerciés.

Le bureau



Voici un bref rappel de nos activités pour l'année scolaire 2013/2014 :

☞ Spectacle de Noël à la salle des fêtes de SOLIGNY LA TRAPPE le 17 décembre 2013



Les enfants nous ont présenté un spectacle de qualité avec pour thème « Les Contes » en réalisant des acrobaties, des danses et dialogues rigolos. La hotte du Père Noël était encore bien remplie. Pour clôturer la soirée, les parents ont apporté gâteaux et boissons.



☞ **Le repas de Noël** a été servi aux enfants le jeudi 19 décembre par des parents bénévoles. A la fin du repas, chaque enfant est reparti avec son ballotin de chocolat.



La vente de sapins de Noël connaît un grand succès. Cette vente est ouverte à tous. Nous reconduisons cette opération l'année prochaine, n'hésitez pas à nous avvertir si vous êtes intéressé.



Composition du bureau :

- Présidente : Géraldine LEGENDRE
- Vice-présidente : Anita MASSABUAU
- Secrétaire : Marie-Laure BLIN
- Secrétaire adjointe : Sandrine LAFORET
- Trésorière : Aurélie PERRETTE
- Trésorière adjointe : Marilyne BUREAU

Membres :

- Sabrina CAMUS
- Céline CRESTE
- Lydie MEZERETTE
- Gwendoline MORDELET
- José MORGADO
- Delphine VARIN

Carnaval

le 29 mars 2014



Les enfants ont défilé dans les rues de nos deux communes.

Le thème retenu était « les métiers ».

Merci aux habitants généreux qui ont distribué bonbons et chocolats aux enfants.

A l'issue du défilé, *Monsieur CARNAVAL* a été brûlé pour la première fois sur le terrain de foot pour la plus grande joie des enfants.

Nous avons terminé cette journée en partageant gâteaux et boissons.



**Prochain Carnaval
le 21 mars 2015**



Kermesse

le 28 juin 2014

La pluie n'a pas arrêté nos pêcheurs, danseurs de zumba ou nos cavaliers.

Un rayon de soleil est apparu au moment de la chorale.

Des papas volontaires ont également organisé un atelier foot avec une remise de coupe.



Cette année de beaux lots ont été gagnés à notre tombola : des entrées au Puy du fou, un aspirateur, des entrées au zoo de la Flèche, des entrées au parc d'Ecouve et de nombreux bons d'achats offerts par les commerçants et entreprises de Mortagne et de St Hilaire.

Après la pluie le beau temps : le soleil était parmi nous pour terminer cette journée par un repas convivial.

**Un grand MERCI
à tous ceux qui ont participé
de près ou de loin
à l'organisation
des manifestations
de cette année**

BONNE ANNEE 2015

**La Présidente
Géraldine Legendre**



**Prochaine Kermesse
le 27 juin 2015**



Au courant de l'année nous avons organisé une vente de mugs décorés par les enfants de chaque classe.



L'équipe enseignante pour l'année 2014-2015

Pour cette nouvelle rentrée, l'équipe enseignante a le plaisir d'accueillir deux nouvelles enseignantes : Mme Emilie DAVRIL et Mme Léa CAGNION (à mi-temps).

Les effectifs et les répartitions

L'école compte 87 élèves répartis dans 4 classes :

- Une classe de TPS/ PS/ MS à 23 élèves prise en charge par Mme CAGNION (lundi, mardi et 1 mercredi sur 2) et Mme VUILLEMOT (1 mercredi sur 2, jeudi et vendredi)
- Une classe de GS/ CP prise en charge par Mme LEPAN et Mme LANDUREAU le lundi (jour de décharge de direction de Mme LEPAN)
- Une classe de CE1/ CE2 prise en charge par Mme DAVRIL
- Une classe de CM1/ CM2 prise en charge par Mme RIVIERE.

Les sorties et les projets

Grâce au concours des collectivités, de l'association de cantine et des parents bénévoles, les élèves de notre école ont la chance de participer à de nombreuses sorties culturelles et sportives (Festival Cinéfilou, spectacles de la Scène Nationale 61 au Carré du Perche, cycles piscine...)

Les projets et les sorties de l'année passée

• Spectacle de Noël

Comme chaque année, les élèves se sont investis dans la préparation d'un spectacle pour Noël. Exceptionnellement, la représentation n'a pas eu lieu au Carré du Perche mais à la salle des fêtes de Soligny-la-Trappe.

Danses, chants, acrosport, petites saynètes se sont mêlés pour donner vie à un spectacle sur le thème des contes.

• Festival Arts d'écoles

Les classes de TPS/ PS/ MS et de CM1/ CM2 ont participé au festival Arts d'écoles en tant qu'élèves artistes, le mardi 17 juin 2014 au Carré du Perche.

Les élèves des deux classes ont préparé un spectacle chorégraphique intitulé « Rêveries », où petits et grands ont collaboré pour évoluer sur scène ensemble.

Deux représentations ont eu lieu : une l'après-midi devant un public scolaire et une en soirée devant les parents d'élèves.



• Festival d'Art Singulier

Fin mai, les élèves de toutes les classes ont, une nouvelle fois, participé au Festival d'Art Singulier au château de Mauregard en y exposant des œuvres individuelles ou collectives sur le thème des totems.



• Sorties de fin d'année à l'Ecomusée du Perche

Pour finir l'année, tous les élèves de l'école se sont rendus à l'Ecomusée du Perche à Saint-Cyr-la-Rosière.

Les élèves ont participé à différents ateliers :

- l'escargot et les sablés à l'ancienne pour les maternelles et les CP
- la mare et les sablés à l'ancienne pour les CE-CM



L'équipe enseignante vous présente, à toutes et à tous, ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

Peggy LEPAN
Directrice de l'école

Association MAUREG'ART



"L'association Maureg'Art créée en juin 2010 par Caroline Schwerdorffer, propriétaire du Château de Mauregard, présente chaque année dans les murs et le jardin du château des expositions artistiques.

En 2014, ce sont plus de quarante artistes qui sont venus accrocher leurs travaux sur les cimaises du grand salon et de l'entrée, ou bien s'installer dans le jardin sous des barnums pour le 3ème festival d'art singulier organisé chaque année le dernier week - end de mai dans le jardin.

L'école de Saint-Hilaire-Sainte Céronne et l'association Perce-Neige ont, cette année encore, participé au festival d'art singulier avec des créations sur ce thème des élèves et résidents de ces deux structures. Cette année, le festival a vu plus de 300 familles découvrir ce mouvement d'art particulier, où des artistes autodidactes montrent le champ des possibles de la création artistique, associant couleurs, récupérations et imagination.

Les autres expositions de l'année, ont mélangé abstraits et figuratifs, peintures et sculptures, pour le plaisir de tous ceux qui sont venus les voir.

En 2015, ce seront encore de belles rencontres et découvertes artistiques qui seront proposées de mars à juillet et de septembre à décembre, par l'association et le festival d'art singulier se tiendra les 30 et 31 mai 2015.

Les expositions sont visibles les samedis et dimanches après-midi et l'entrée est libre."

Caroline Schwerdorffer



L'Amicale des Chasseurs

L'Amicale de chasse a élu un nouveau bureau, Cordier Cyril le président et accompagné de Bernard Debray et tous ses autres membres.

Cette année un repas sera organisé le 25 avril 2015 et le ball-trap se passera fin août 2015.

L'Amicale remercie tous les propriétaires qui nous donne droit de chasse sur leurs terres ainsi que tous les membres et les bénévoles.

Nous vous souhaitons une bonne année 2015

Le Président
Cyrile CORDIER



Dentelle aux fuseaux



Ste Céronne m'offre
la possibilité d'accueillir,
dans ses murs, enfants et adultes
pour leur apprendre la dentelle aux fuseaux
lors de cours réguliers ou de stages
pendant les vacances scolaires.

Les enfants, qui fréquentent pour la plupart l'école
de St Hilaire Ste Céronne,
mais venant aussi des communes proches,
ont ainsi accès à un patrimoine culturel sous forme ludique
car la dentelle a su se mettre au goût du jour et se décline
sous forme d'animaux, de fleurs et autres personnages
d'actualité propres à plaire à notre jeune public.

Les adultes, quant à eux, après un apprentissage
traditionnel, ont à leur disposition
un choix de modèles, classiques ou modernes,
qui peut satisfaire les envies de chacune.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre,
pour essayer, un lundi soir de
17 à 19 h à la Mairie.



Pour de plus amples renseignements,
contactez Marie-Claude JAURAND au 02 33 25 04 95

Du Fil à L'Aiguille

Comme chaque année à cette époque, le moment est venu de faire le point sur nos activités au cours de l'exercice 2013-2014.

Avec une quinzaine d'adhérentes, l'association a réussi à organiser plusieurs activités en complément des rencontres du lundi après-midi et du mercredi soir. A remarquer que ces réunions sont bien suivies en début d'année alors que la fréquentation diminue dès que le printemps arrive (notamment à cause du jardinage).

Mercredi 25 juin :

Nous avons organisé une visite des ateliers de la **Manufacture Bohin** et de son musée, situés à Saint Sulpice sur Risle. Cette sortie ouverte à tous a réuni une trentaine de participants et a suscité beaucoup d'intérêt.

Dimanche 6 juillet :

Nous avons participé à la fête communale en tenant un stand pour nous présenter. Malheureusement, la pluie à fortement contrarié nos projets.

Dimanche 20 juillet :

Même chose chez nos voisins de Sainte-Céronne où nous avons également retenu un emplacement dans l'enceinte de la Brocante. Ce fut la Brocante sous la pluie.

La reprise de nos activités a eu lieu début octobre, après l'assemblée générale du 24 septembre. Notre panel d'activités s'enrichit cette année avec la découverte de la dentelle au filet qu'une adhérente anime. A ce sujet, un don nous a permis d'acheter les navettes et les accessoires pour réaliser de jolis napperons, rideaux, et pourquoi pas des gants pour les plus douées.

En conclusion, n'hésitez pas à nous rejoindre pour échanger les savoir-faire c'est le but de notre association, le tout dans une ambiance conviviale et décontractée.

Nos horaires :

- le lundi de 14 h à 17 h
- le mercredi de 20 h à 22 h (une semaine sur deux dans les deux cas).

Salle des associations, merci à la municipalité pour le prêt de la salle.

Pour tous renseignements :
appeler le 02 33 25 25 85

Le bureau



Visite des ateliers de la **Manufacture Bohin** et de son musée



Association de sauvegarde du Patrimoine de Saint-Hilaire-le-Châtel

Notre association demeure plus que jamais mobilisée afin d'agir pour l'entretien et la sauvegarde de notre patrimoine. C'est aujourd'hui l'église qui retient toute notre attention.

Eléments identitaires des bourgs bien au-delà de leur rôle culturel, les églises relèvent aussi des budgets communaux. Car ces édifices et ce qu'ils contiennent, jusque dans la sacristie, appartiennent aux communes qui ont obligation d'entretien.



Pour cela des aides sont possibles. Pour être aidé à rénover la structure de l'église, murs, toitures, clochers ou objets mobiliers, la commune a deux obligations :

Passer une convention avec la fondation du patrimoine et créer une association, ce qui est le cas, afin de recueillir des fonds privés.

Ce qui offre plusieurs intérêts : abonder le budget nécessaire, montrer l'implication des habitants dans la sauvegarde de leur patrimoine. Nous pouvons bénéficier de l'accompagnement des services du Département.

Lorsque l'association de sauvegarde met 1€ et la fondation du patrimoine 1 €, le Conseil Général apporte 2 € dans la limite de 20% du coût HT des travaux.

Toutes personnes souhaitant être adhérentes à notre association seront les bienvenues.

Des bons de souscription sont disponibles auprès des membres de l'association et à la mairie.

Prendre contact auprès de :

- Jean-Jacques Beuzit - Président,
- Chantal Grenet - Secrétaire,
- Gilles Brulard - Trésorier.

Merci à tous ceux qui nous soutiennent dans cette action.

Le Président
Jean-Jacques Beuzit

L'observation du cycle des saisons nous démontre que pendant l'hiver où tout semble triste et mort, la nature poursuit un travail invisible qui aboutit au printemps à la renaissance tant attendue.

C'est l'image qui me vient à l'esprit pour faire comprendre à tous ceux qui en douteraient que l'association et l'équipe municipale menée par Raymonde Lizot, notre maire, travaillent dans l'ombre tout au long de l'année pour que nos grands projets aient enfin une chance d'aboutir.



Personne n'ignore que l'église appartient à la commune et que si la municipalité s'en désintéressait nous n'aurions aucune chance de voir jamais le commencement de ce que nous attendons tous depuis des années.

Il me paraît nécessaire de rappeler la complexité du montage des dossiers de financement, des demandes de subventions, des consultations, des appels d'offres etc...

Il ne suffit pas que l'association ait récolté des fonds – et j'en profite pour me féliciter de la générosité de nos membres donateurs et les en remercier profondément- pour pouvoir d'un claquement de doigts décider de commencer des travaux de restauration d'envergure.

Tout le processus décrit plus haut demande du temps, de l'énergie et un énorme engagement personnel.

Nous avons la chance que ce soit le cas à Sainte-Céronne, et la réalisation des travaux d'urgence constatés en 2014, qui ont été ou vont être réalisés prochainement, le démontre bien.

Soyons-en conscients et reconnaissants.

La grande nouvelle pour 2015, c'est que pour la première fois depuis l'audit réalisé par monsieur l'architecte en chef des monuments historiques en 2009 nous pensons avoir, par l'addition de nos fonds propres, de la contribution de la Fondation du Patrimoine, des subventions des divers organismes régionaux et nationaux, atteint un financement de travaux à hauteur, non pas de 200 000 euros, mais de 150 000.

Donc, le processus décrit plus haut pour la finalisation du dossier est en train de commencer.

C'est déjà une grande fierté pour nous, même si cela ne représente qu'à peine un tiers des travaux qu'il faudra entreprendre au fil des années pour rendre à Sainte-Céronne la beauté originelle de son église.

Que chacun de vous soit remercié pour l'intérêt qu'il témoigne à l'ensemble du Patrimoine de sa commune, « dont l'église est le fleuron » comme le disait le regretté Jean Gautier, fondateur de notre association.

Ce n'est que par les efforts conjugués de tous que nous y arriverons, et mes vœux en ce début d'année 2015 vont dans ce sens, avec espoir et confiance.

Bonne année à tous.

Brigitte Duboys de Labarre
Présidente

Anciens Combattants de Saint-Hilaire

Notre section s'est réunie le 11 mars 2014 à la Mairie de Saint Hilaire pour notre Assemblée Générale.

- Compte-rendu de la saison écoulée,
- Bilan financier, équilibré et approuvé,
- Paiement des cotisations (12 €).

Comme chaque année le 8 mai et le 11 novembre, nous proposons le Bleuets de France à 1€ dont 60% sont reversés au Régisseur des Bleuets pour aider les Anciens Combattants et victimes de guerre en difficulté et à financer différentes manifestations de mémoire.

Le 6 juin 2014 la Basse Normandie a rassemblé des milliers de visiteurs et de Personnalités dans de nombreux lieux pour célébrer le 70^e Anniversaire du débarquement. La Bataille de Normandie s'est achevée à Montormel le 21 août 1944 dans la poche de Chambois, elle a été décisive dans la reconquête de l'Europe par les Alliés. Elle fut d'une férocité rarement atteinte. Il faut visiter le Mémorial de Montormel pour se rendre compte de l'importance des combats.



Août 1914 marque le **100^e Anniversaire** du début de la Grande Guerre qui a fait de nombreuses victimes pendant ces quatre années ; elle s'est terminée le **11 Novembre 1918** par l'Armistice et la Paix.

Pour commémorer la fin de la guerre, nous nous sommes retrouvés avec la municipalité et les habitants de la commune. Après une cérémonie à l'église nous sommes allés au monument aux morts pour le dépôt d'une gerbe et l'appel des morts : fait par Jean MAZURIER, Président des A.C. et Philippe BLUTEL, Maire de St Hilaire.

Après la lecture du message de Kader ARIF secrétaire d'Etat auprès des Anciens Combattants, nous avons observé une minute de silence et chanté la Marseillaise.

Après le vin d'honneur offert par la municipalité, notre banquet a rassemblé 45 personnes autour d'un bon repas préparé par la maison DEFROCOURT. La journée s'est terminée par des jeux de cartes et un repas improvisé. Merci à ceux qui ont aidé pendant la journée.

Pour le bureau : René MACHON

Nous célébrons cette année le 100e anniversaire de l'un des conflits les plus meurtriers de notre histoire. C'est un triste anniversaire qu'il est nécessaire de ne pas oublier. En effet la guerre de 14-18 fut le premier conflit de dimension mondiale et aucun avant lui n'eut cette dimension. Il marque encore les esprits par l'ampleur des pertes humaines et des blessés qu'il fit.

Entre 1914 à 1918 l'Europe et une partie du monde s'engage dans une guerre totale. Chacun des pays belligérants, mobilise l'ensemble de ses moyens militaires, politiques mais aussi industriels, pour l'emporter, au prix d'importantes conséquences sociales et matérielles pour les populations civiles.

Plus de 60 pays répartis autour de 2 alliances ont mobilisés plus de 73 millions de soldats. 9,5 millions de personnes sont mortes et 20 millions ont été blessées.

La guerre était attendue par chacun. Les raisons furent des tensions issues de contentieux antérieurs: rivalités stratégiques, politiques, économiques et coloniales. Les principaux pays d'Europe possédaient de vrais empires. L'Allemagne unifiée était pauvre en colonies, et sa fulgurante croissance industrielle ne lui permettait pas

d'écouler tout ses produits manufacturés ni de s'approvisionner en matières premières à bon marché.

Cette guerre fut avant tout une guerre de positions. Il y eut pas moins de 6 fronts dont les plus connus furent:

Le front de l'Ouest, où les Allemands envahirent la France par la Belgique et furent arrêtés lors de la bataille de la Marne en septembre 1914. Puis suivit la bataille des tranchées jusqu'au 11 novembre 1918 Le front de l'Est où la Russie envahit l'Allemagne, mais fut repoussée en subissant de lourdes pertes.

Il y eut aussi des combats dans les Balkans, en Italie, au Moyen Orient, en Afrique et même dans l'Atlantique, car l'Allemagne possédait des sous marins.

L'Allemagne perdit la guerre sans doute grâce à l'intervention des Etats Unis. Elle laissa l'Alsace et la Lorraine. L'Empire Austro-hongrois devint l'Autriche et la Hongrie, la Russie devint l'Union Soviétique et d'autres pays émergèrent à l'est. La France avait perdu beaucoup de ses hommes. Les pertes humaine touchaient aussi le Royaume Uni, l'Italie, la Belgique, la Roumanie, la Serbie, les Etats Unis, l'Allemagne, l'Autriche Hongrie, la Bulgarie



Cette année, notre commémoration de l'armistice du 11 novembre, a revêtu un caractère doublement exceptionnel. L'inauguration du nouveau monument du souvenir et le centenaire du début de la guerre 1914 1918.

L'Amicale du Souvenir remercie madame Lizot, maire, et son conseil, d'avoir conduit au bout ce projet réfléchi depuis 3 ans, et cher aussi à notre association. L'ancien monument, pourtant bien représentatif, nous semblait loin de la vue, et surtout paraissait s'éteindre, par l'impossibilité de lire les noms qui étaient inscrits.

L'amicale a participé financièrement à sa réalisation.



Nous souhaitons que ces rassemblements du souvenir perdurent dans le temps. Nous nous efforcerons de les maintenir jusque dans nos petites communes.

Les membres de l'Amicale du Souvenir des anciens combattants

Le Président, Daniel Simoën



Elu à la présidence du club en janvier 2000, c'est pour la dernière fois que je viens faire le bilan de nos activités de l'année écoulée.

Bilan un peu diminué à cause de l'annulation de notre soirée du 4 octobre due à un nombre trop faible d'inscriptions. La soirée choucroute de février quand à elle fut une réussite totale comme à l'habitude.

Notre première sortie pour une croisière promenade en baie du Mont Saint Michel n'a peut-être pas répondu aux attentes d'un certain nombre d'entre nous. Il devient difficile de trouver des thèmes de sortie pour une journée en rapport avec les souhaits manifestés par les adhérents.

Depuis plusieurs années, le voyage d'automne est orienté vers une journée spectacle. Cette fois-ci nous avons choisi Bagnoles de l'Orne et son casino avec les grands noms de la chanson Française. Je pense que tous les participants ont été ravis.

Ces voyages en groupe sont l'occasion de passer un bon moment ensemble dans des conditions raisonnables compte tenu d'une prise en charge financière assez importante du Club.

Nous avons aussi cette année répondu à l'offre de la maison Boubet Voyages pour une journée repas festif et spectacle Pub Irlandais et son folklore à Mamers le 3 décembre. Une option avait été prise pour 25 personnes et nous avons largement rempli le contrat.

Nous avons terminé l'année par le traditionnel repas de Noël le 9 décembre qui rassemble la quasi totalité des adhérents. Puis le dernier rendez-vous pour l'Assemblée Générale début janvier.

Encore une fois un grand merci à celles et ceux qui tout au long de l'année ont oeuvré à mes côtés pour la réussite de toutes ces activités dans un seul but que le Club soit un lieu de rassemblement et de camaraderie entre tous.



Les membres du bureau et moi-même vous adressent leurs meilleurs voeux, que cette année 2015 vous soit agréable et vous apporte bonheur et santé.

René BILLARD

Dates à retenir :

- Mardi 13 janvier : Assemblée Générale
- Samedi 7 février : Soirée choucroute
- Samedi 3 octobre : Soirée repas.

Paroisse de Sainte-Céronne

L'an dernier nous étions heureux de vivre ensemble les retrouvailles avec l'ancienne Directrice du Domaine de Pigeon et de rappeler tant de souvenirs de jeunesse.

Cette année, fin octobre, la commune de St Hilaire et la paroisse se sont retrouvées ensemble le 31 Octobre pour accueillir l'évêque de Sées, Monseigneur Jacques HABERT invité par l'Association Foyer Notre Dame à une grand-messe solennelle de la Toussaint dans l'Eglise. Présence nombreuse, chants magnifiques de la chorale de st Hilaire rappelant les moments animés par le Père Planckeel.

Un Vin d'Honneur offert par Mr Le Maire Philippe BLUTEL clôturait ce grand moment.



Depuis le 29 Octobre 2014 étaient réunis à Mortagne, au Carré du Perche une grande assemblée de plus de 130 participants pour une session de réflexion et d'échanges composées de membres enseignants et associatifs de la Congrégation Notre Dame de Fidélité qui gère seize établissements scolaires en France, Angleterre, Belgique et Italie, qu'ils s'agisse de lycées, collèges, foyer d'étudiants ou IME pour jeunes en difficultés.



Étaient présentes de jeunes sœurs coréennes et indiennes appelées à ouvrir des Communautés en région asiatique.

D'Afrique était venue une représentante travaillant au Burkina Faso mais étaient absents les membres de la Guinée.

Ce sont toutes ces personnes qui ont pu rencontrer et échanger avec les habitants de St Hilaire et les membres du Conseil Municipal qui est d'ailleurs très présent dans le conseil d'administration de l'Association Foyer Notre Dame : relations initiés naguère par Jean-Jacques BEUZIT et Jean-Pierre CHANTEPIE déjà passionnés par les jeunes de l'IME du temps de leur adolescence.

2015, verra déjà le 60ème anniversaire de la fondation de l'Association Foyer Notre Dame qui gère les 3 établissements spécialisés : IME de Pigeon, IME du Perche et SESSAD de Mortagne.

Au départ, nombreux étaient les membres du personnel issus de St Hilaire et Ste Céronne qui travaillaient sur l'établissement et sont heureux de se retrouver encore à l'âge de la retraite.

Il est vrai que les rencontres sont peu nombreuses au sein de la paroisse alors que naguère ce furent d'heureux moments vécus dans les messes du Dimanche et les animations diverses pour jeunes et anciens.



A NOTER qu'une messe a lieu les 1er mercredi du mois à la Chapelle de Pigeon à 9h le matin où nous serons heureuses de vous accueillir.

Nous vous remercions bien vivement de nous accompagner de votre amitié et de votre accueil aux enfants de l'IME Pigeon.

La Communauté des Soeurs
Sœur Anne Marie SEPULCHRE

9 Octobre 2014
Année Culturelle

Cette année, nous avons pu mener à bien notre projet d'aide aux élèves de Somcuta qui fréquentent le lycée Ioan Buteanu.



Grâce à un compte en banque bien alimenté par vos dons, cotisations et la recette du repas annuel, nous avons pu doter les trois classes de 1ère et les trois classes de terminale en livres de français et cassetophones, soit une dépense approximative de 2500 €.

Les professeurs en ont profité pour renouveler leurs manuels et ainsi disposer de livres modernes et agréables à utiliser.

Afin de finaliser ce projet, Marie Claire et Lionel Brou ont été reçus par le proviseur, Mr Muresan, en présence de Ioan Avram, trésorier de l'association de Valéni, de Ligia Hoté et de Cristina Marchis, élèves de 1ère et terminale. Après l'entretien, Cristina et Ligia nous ont fait découvrir leur lycée avec gentillesse et fierté.

A Valeni, la salle communale vétuste a retrouvé une nouvelle jeunesse grâce aux subventions européennes. Elle fait l'objet d'une rénovation totale qui nécessite des travaux importants. Suite à la demande de l'association de Valeni, nous donnons notre accord pour aider à l'aménagement du parking. Cette somme de 2000 € sera gérée par l'association roumaine.

L'aide aux trois familles très défavorisées par la maladie ou le handicap est reconduite pour une somme de 900 € distribués à Noël et à Pâques.



Le traditionnel repas du mois d'octobre s'est déroulé dans un beau décors automnal. Le menu « maison » a eu de nouveau un beau succès, bref ! ce fût une belle soirée à renouveler.

Merci à tous nos amis qui par leur aide permettent à notre association de vivre et de conduire ses projets par dessus les frontières jusqu'à Valeni. Merci aussi à la commune pour le prêt gratuit de la salle sans quoi nous ne pourrions organiser de façon bénéfique notre repas.

L. BROU – J. METIVIER

**Bonne Année à tous
et nous vous donnons rendez-vous
en 2015 :
Pour l'assemblée générale
du 10 avril
et pour le repas du 10 octobre**

Comité des Fêtes de Saint-Hilaire-le-Châtel



2014 fût une année calme pour le Comité des Fêtes au niveau des manifestations et nous souhaitons que 2015 soit plus riche en évènement.

Samedi 05 Juillet 2014

Nous avons ouvert la fête communale par le traditionnel repas sur le thème réunionnais préparé par Mr Habert et par notre DJ Dominique.

230 personnes se sont retrouvées sous la chaumière dans une ambiance chaleureuse ce qui annonçait un beau week-end. Après une nuit festive, le réveil fut plus difficile.

Dimanche 06 Juillet 2014 :

Malgré une pluie battante, quelques brocanteurs ont résisté et finalement seuls sont restés les plus courageux.

Denis, Dominique et Loïc ont préparé le barbecue et le temps passant le soleil est revenu ce qui nous a permis de passer un après-midi plus clément.

Malgré tout, les enfants ont pu passer une bonne journée grâce à la présence de Mme Tocquard avec son manège et son tir. Les enfants de St Hilaire et Ste Céronne se sont vus remettre un ticket gratuit.

Nous avons clos cette fête par la retraite aux flambeaux suivi du feu d'artifice toujours très apprécié du public.



Vendredi 12 Septembre 2014 :

Nous avons tenu notre Assemblée Générale à la Salle des Associations.

Composition du bureau :

PRESIDENT : Guillaume CHANTEPIE

VICE-PRESIDENT : Loïc BLIN

TRESORIERE : Sylvie BIDARD

SECRETAIRE : Fabienne GUILLEMIN

Membres :

Bidard Dominique, Chevalier Alain, Cordier Cyril, Desmonts Pascal, Garnier Elisabeth, Guillon Jérôme, Lainé Serge, Lallier Nicolas, Lesieur Pascal, Tabut Daniel.

Membres de Droit :

Boulay Sylvie, Chantepie Guillaume, Perrette Aurélie, Tessier Sandrine.



L'Assemblée Générale nous a permis de faire le bilan de l'année écoulée, de préparer une fête plus ambitieuse grâce à la présence de nouveaux membres.

De plus nous avons émis le souhait de travailler plus en collaboration avec le Comité des Fêtes de Ste Céronne afin de réaliser des projets communs.

Un remerciement à la municipalité de St Hilaire pour l'octroi de la subvention.

Nous tenons à remercier les membres pour leur participation active et nous vous donnons rendez-vous les 04 et 05 JUILLET 2015 pour la fête et peut être pour d'autres activités.

***LES MEMBRES DU COMITE DES FETES
VOUS SOUHAITENT
UNE BONNE ANNEE 2015***

Le Président
Guillaume CHANTEPIE

Soirée Beaujolais

Depuis 2005, la Soirée Beaujolais rencontre un vif succès.

Cette année ne déroge pas à la règle : vous avez été près de 100 personnes à apprécier cette soirée conviviale et chaleureuse.

Nous tenons à remercier Chantal Grenet, Marie-Françoise et Michel Boisenfray, et Georges Madeline pour leur aide précieuse, et espérons vous voir aussi nombreux l'année prochaine.

Séverine Nicolas





2014 une année haute en couleur pour notre petit comité des fêtes !

Avec, déjà, la présence du soleil qui nous faisait cruellement défaut depuis quelques temps. Avec également les Floralies, la prestigieuse exposition florale, une féerie de fleurs et d'explosions multicolores. La fête qui fut une réussite avec le buffet campagnard animé par Pier et Cie. Sans oublier la randonnée pédestre du mois de septembre sous les verts magnifiques de la forêt de Bellême.

Voici un petit rappel de ces temps forts :

Au début du mois de janvier, en association avec la municipalité, a eu lieu la cérémonie des vœux accompagnée de la galette des rois.



Notre doyenne,
Madeleine, toujours souriante !

Jean Lamy et Jean Jacques Beuzit nous font toujours l'honneur d'être présent accompagnant ainsi la quarantaine de personnes toujours assidues à ce rendez- vous

La sortie aux Florales, le 17 mai, a enchanté jeunes et moins jeunes. L'exposition était une invitation à la découverte de mises en scènes et de spectacles éblouissants sur le thème des bouquets d'arts. Une féerie...



Un seul regret !
que l'évènement
n'ait lieu que
tous les 5 ans

La fête communale, c'était ambiance guinguette cette année. Avec la participation de l'orchestre Pier et Cie qui a animé le buffet Campagnard et fait danser les convives une bonne partie de l'après-midi.



Avec 500 m2 de stands couvert, un parquet, 250 convives le midi, 150 le soir nous avons donné notre maximum pour faire de la fête une réussite.



On contribués à cette réussite tous les gens présents bien sur, mais aussi nos amis artisans, marchands de vins, exposants, l'orchestre Pier et Cie, Joël Legendre, Dominique Bidard, le traiteur Eric Dujirouard sans oublier le comité des fêtes de St Hilaire qui est venu nous prêter main forte.



*Un grand
merci
à tous !*



La randonnée pédestre début septembre reliant la Perrière à St Martin du Vieux Bellême nous a permis de traverser la forêt en une vingtaine de km aller retour en empruntant notamment le chemin des cochons.

Nous étions
une quinzaine
au départ du site
de l'éperon.



Pique nique
improvisé le midi
grâce à un temps
magnifique !



Voilà c'était un petit rappel de nos activités en 2014. Je veux remercier ici tous ceux et toutes celles qui ont donné de leur temps, de leur énergie et qui se sont impliqués pour que Ste Céronne existe et face parler un peu d'elle . Je ne peux que vous encourager à venir nous rejoindre pour apporter votre aide, vos idées, vos compétences et pourquoi pas pour me remplacer ...14 ans déjà !

En attendant les membres du comité des fêtes se joignent à moi pour vous présenter nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année 2015. Puisse celle-ci vous apporter bonheur et santé ainsi que répondre à toutes vos attentes.

Marc Simoën

PERMIS DE CONSTRUIRE ET D'AMÉNAGER DÉLIVRÉS EN 2014

Urbanisme ST-HILAIRE

- M. Mme NASLIN Dominique, La Minotière
Construction d'un Garage

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- M. Mme Christophe PERRETTE, 7 Rue de Ronel
Transformé garage en pièce habitable
- Commune de St Hilaire le Châtel, 13, place de la Mairie
Changement de destination « Commerce en Habitation »
- M. Mme Denis POULAIN, La Bellefilère
Réhabilitation maison, création ouverture, cuisine, Salle de bain
et WC.
- M. Guillaume CHANTEPIE, La Rivière
Réhabilitation maison, création ouvertures et Remplacement fenêtres

Sainte-Céronne

PERMIS DE CONSTRUIRE ET D'AMÉNAGER DÉLIVRÉS EN 2014

Urbanisme STE-CERONNE

- MAGNERI David, Lieudit La maison neuve
Travaux construction d'un garage
- LEGENDRE Daniel, Lieudit Fresnay
Travaux construction d'un garage

DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX (non soumis a permis en 2014)

- GAEC de Poix, Lieudit Poix
Travaux construction bâtiment agricole (bureau)
- JASMIN Bruno, Lieudit Le tremblay
Travaux coupe et abattage d'arbres
- PINAGOT Philippe, Lieudit Raingouyé
Travaux aménagement garage en salle de séjour

SAINT-HILAIRE

Naissances :

- CHANDEBOIS Athéna, 27 Janvier
- GRAVE Zack, 11 Juin
- TOURNELLE PILLARD Enora, 16 Octobre
- METTE Aaron, 22 Octobre

Mariages :

- CHANTEPIE Guillaume
et ANGELLIER Cathelyne, 22 Novembre

Décès :

- LESSIEU Marcel, 12 Janvier
à Mortagne au Perche, 88 ans
- DAVY Christiane, 29 Mars
à St Hilaire le Châtel, 94 ans
- MAZURIER
épouse LEGENDRE Marie-Joëlle, 8 Juillet
à Saint Hilaire Le Châtel, 64 ans
- GRENET Gaëtan, 13 Septembre
à Mortagne au Perche, 65 ans

SAINTE-CÉRONNE

Naissances :

- COINDE Apoline, 27 Janvier

Mariages :

- PINAGOT Philippe
et NEVEU Nathalie, 26 avril
- CEDILLE Alexandre
et GALLOZA-RIVER Cristopher, 26 avril

Décès :

- DUBOYS DE LABARRE Michel,
16 mars à Ste- Céronne
- FOLLET René, 23 novembre
à Mortagne au Perche

PERMANENCES

SERVICE SOCIAL
Rue du moulin à vent
Mortagne-au-Perche
☎ : 02 33 85 24 20

CPAM de l'Orne
Sécurité sociale
Hôpital de Mortagne
Mercredi
9h à 12h30 / 13h45 à 16h

CARSAT
1^{er} et 3^e mardi
9h30 à 12h
48, rue des 15 fusillés
Mortagne

Retraite complémentaire
CICAS
2^e et 3^e mardi
9h à 12h
48, rue des 15 fusillés
Mortagne

SOS Détresse Vestiaire
Le jeudi
14h à 17h
☎ : 02 33 25 01 41

Secours catholique Vestiaire
69, Rue des 15 fusillés
Mortagne
Mardi / 14h à 17h

U.N.A
Association de Services
de Soutien A Domicile
☎ : 02 33 25 10 84

ADMR
Association d'aides à
Domicile en Milieu Rural
☎ : 02 33 83 09 73
ou 02 33 83 69 73

51 Fbg St Eloi-Mortagne
Lundi et Jeudi / 9h à 12h
Mardi / 9h à 12h / 14h à 17h
☎ : 02.33.25.19.03

ASSOCIATION
«RAYONS DE SOLEIL»
Gare de St Langis
Vestiaires ouverts tous
Mercredis / 14h à 18h

PISCINE
Tarif préférentiel CDC
Carte à retirer en Mairie
9 rue de la poudrière
Mortagne
☎ : 09.78.08.28.70

MEDIATHEQUE
Place du G^{al} de Gaulle
☎ : 02.33.85.35.75

Saint-Hilaire-le-Châtel

Ouverture Mairie :
Lundi et Vendredi - 9h30 à 12h / 14h à 17h
Mercredi - 14h à 18h30
☎ : 02 33 25 01 13 • Fax : 02 33 73 44 40
E-mail : comunesthillechatel@wanadoo.fr

Tarifs des Concessions au cimetière :
• Concession 50 ans : 302 €
• Concession 30 ans : 168 €
• Droit d'exhumation : 50 €

Sainte-Céronne

Ouverture Mairie :
Lundi - 10h à 12h
Mercredi - 10h à 12h
Les autres jours ouvrables, prendre RDV.
☎ : 02 33 25 17 53 • Fax : 09 70 06 80 24
E-mail : mairie-ste-ceronne@orange.fr

Tarifs des Concessions au cimetière :
• Concession 50 ans : 150 €
• Concession 30 ans : 100 €
• Jardin du Souvenir : 20 €

Location des Salles de Saint-Hilaire-le-Châtel

Réservations auprès de la Mairie - ☎ : 02 33 25 01 13

• Salle des Fêtes
120 personnes maximum

	Commune	Hors Commune
Extension	40 €	50 €
Salle pour Vin d'honneur	70 €	80 €
Soirée dansante	100 €	120 €
1 repas + cuisine	120 €	150 €
2 repas + cuisine	160 €	190 €
Conférences	gratuit	70 €
Stés Associations Locales	gratuit	70 €
Location par couvert	0,30 €	0,30 €
Redevance spéciale OM	5 €	5 €
Caution	300 €	300 €

• Salle des Associations (Anc. Bibliothèque)
Mise à disposition gratuitement aux Associations communales pour leurs Réunions et ateliers.

• Petite Salle de Réception
50 personnes maximum

	Commune	Hors Commune
Location	70 €	90 €
Redevance spéciale OM	2,50 €	2,50 €
Caution	150 €	150 €

La consommation électrique vous sera facturée en plus de ces tarifs.
Pour toutes les Associations, la caution est de 50 €.

Il est bon de rappeler quelques recommandations à respecter lors de la location :

- > A partir de 22 h, les émissions sonores doivent être suffisamment limitées pour ne pas gêner l'entourage (les salles sont dans le bourg). En cas de tapage nocturne, l'intervention de la Gendarmerie n'est pas exclue.
- > Pour des raisons de sécurité, les salles ne peuvent en aucun cas servir de dortoir.
- > Ces instructions seront remises à chaque utilisateur des salles.

A qui s'adresser ?

- Comité des fêtes St-HilaireGuillaume CHANTEPIE
- Comité des fêtes Ste-CéronneMarc SIMOEN
- Anciens Combattants St-HilaireJean MAZURIER
- Anciens Combattants Ste-CéronneDaniel SIMOEN
- A.S.P. de St HilaireJean Jacques BEUZIT
- A.S.P.C. Ste-CéronneBrigitte DE LABARRE
- Club de la GaletéRené BILLARD

- Association Restaurant EnfantsGéraldine LEGENDRE
- Culture et partage
St-Hilaire/ValéniLionel BROU
- Amicale des chasseursCyril CORDIER
- Amicale Sportive Ste-CéronneRaymonde LIZOT
- Du Fil à L'AiguilleJacqueline BROUARD
- Association MAUREG'ARTCaroline SCHWERDORFFER

C.I.A.S.
Portage des repas à domicile
Service ouvert aux personnes âgées handicapées dans le cadre du maintien à domicile :
• Propose un menu chaque jour
• Livraison trois fois la semaine à partir de 8h30
• Repas du samedi, dimanche livrés le vendredi
• Repas livrés froids (+3°C) en barquettes
• Menus élaborés à la semaine

• Repas payables à la livraison
• Prix de vente 7,20 € révisable chaque année au 1^{er} janvier
• Inscription préalable obligatoire auprès du C.I.A.S : ☎ 02 33 85 21 36 ou dans les locaux du C.I.A.S. Maison du Service Public, Route d'Alençon, St Langis lès Mortagne
• Transport à la demande : Mobilis - 3,20 € de la course



Communes de Saint-Hilaire et Sainte-Céronne

> Collecte des ordures ménagères

Dans le bourg de St Hilaire le Châtel, la collecte des ordures ménagères est prévue le jeudi à 5h30, soyez vigilants, sortez votre sac la veille et pas le jour même. La collecte est assurée les jours fériés sauf les 1er janvier, 1er mai et le 25 décembre.

Sont collectées uniquement les ordures ménagères mises dans des sacs parfaitement étanches et noués.

Dans le bourg de Sainte Céronne, un changement interviendra début d'année car la commune a opté pour une collecte en apport volontaire. Un conteneur sera installé à côté des conteneurs de tri sélectif à la sortie du bourg.

Pour les personnes qui résident en zone éparsée, des conteneurs d'ordures ménagères sont à votre disposition. Les conteneurs d'ordures ménagères sont réservés uniquement aux usagers qui ne bénéficient pas de service en porte-à-porte.

Sachez que toute personne déposant des encombrants, des pneumatiques, du plâtre, des gravats et/ou des sacs aux pieds des conteneurs d'ordures ménagères est passible d'une amende conformément à l'arrêté pris par les communes et au code Pénal art. R635-8 (infraction de 5ème classe pouvant atteindre 1 500 €)

> Collecte des ordures ménagères

Les conteneurs de tri sélectif de Sainte Céronne sont situés à la sortie du bourg, en direction du pigeonnier.

A Saint Hilaire, ils sont implantés dans le bourg derrière le monument aux Morts et un conteneur à verre supplémentaire est placé sur le parking de la salle des fêtes.

> Modifications des ouvertures et des consignes de tri :

En effet, dans le même conteneur vous pouvez déposer les emballages plastiques (bouteilles d'eau minérale, soda, huile, lessive, produits d'entretien, flacons, shampoing, gel douche, boîtes métalliques, aérosols, briques alimentaires) et les emballages en cartons, journaux, magazines, papiers.

Cette modification est intervenue en début d'année car le tri sélectif est collecté en mono flux et est acheminé jusqu'au centre de tri ValorPôle au Mans. Cette nouvelle unité est équipée d'un process plus performant permettant ainsi de trier plus d'emballages par matière. Ce centre de tri, nouvelle génération, permet la mise en œuvre de procédés industriels modulables et évolutifs acceptant à terme une valorisation optimale.

Ce changement facilite également le geste du tri des usagers.

Pour 2013 les résultats sont les suivants :

	Kg/an/hab Verre			Kg/an/hab (Corps plats)			Kg/an/hab (Corps creux)		
	2011	2012	2013	2011	2012	2013	2011	2012	2013
St Hilaire	14,07	14,93	14,73	14,36	13,56	13,15	3,93	3,83	3,89
Ste Céronne	18,16	17,77	16,24	16,77	16,98	14,03	5,09	5,24	4,41
Moyenne nationale (2009)	40,00			32,00			10,90		

Il faut persévérer, le geste du tri doit devenir un automatisme !

Je vous invite également à consulter notre site internet : www.sirtompercheornais.com

Le Président, Guy Verney

RENDEZ-VOUS 2015

JANVIER	FÉVRIER	MARS
<p>Vendredi 9 : Vœux du Maire et Galette St Hilaire</p> <p>Dimanche 11 : Vœux du Maire et Galette Ste Céronne</p> <p>Mardi 13 : Assemblée générale Club de la Gaieté</p>	<p>Samedi 7 : Soirée choucroute Club de la Gaieté</p>	<p>Samedi 21 : Carnaval de l'école St Hilaire</p> <p>Samedi 28 : Croisière et visite de caves du Pays de Loire (Comité des fêtes St Hilaire - Ste Céronne)</p>
AVRIL	MAI	JUIN
<p>Vendredi 10 : Assemblée générale Culture et Partage - St Hilaire / Valéni</p> <p>Samedi 11 : Soirée Moules - Frites Ass. Patrimoine St Hilaire</p> <p>Samedi 25 : Repas Amicale des Chasseurs</p>	<p>Vendredi 8 : Repas des Anciens - St Hilaire</p> <p>Dimanche 10 : Repas des Anciens et des Anciens Combattants Ste Céronne</p>	<p>Samedi 27 : Kermesse de l'école</p>
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
<p>Samedi 4 / Dimanche 5 : Fête communale - St Hilaire</p> <p>Dimanche 19 : Fête communale - St Céronne</p>	<p>Ball-Trap Amicale des Chasseurs St Hilaire</p>	<p>Dimanche 6 : Accroc-branches Comité des fêtes St Hilaire - Ste Céronne</p> <p>Dimanche 20 : Randonnée pédestre Comité des fêtes St Hilaire - Ste Céronne</p>
OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
<p>Samedi 3 : Soirée repas Club de la Gaieté</p> <p>Samedi 10 : Soirée repas St Hilaire / Valéni</p>	<p>Jeudi 11 : Banquet des Anciens Combattants - St Hilaire</p> <p>Vendredi 20 : Soirée Beaujolais - St Hilaire</p> <p>Mercredi 25 : Assemblée générale Comité des fête - Ste Céronne</p>	<p>Repas Noël Club de la Gaieté</p> <p>Spectacle de Noël de l'école</p>

Comité de rédaction

Séverine Nicolas, Aurélie Perrette, Dominique Ragot, Marc Simoën, Marie-Christine Vallée.

Ont participé à la réalisation du Petit journal :

Philippe Blutel, Raymonde Lizot, Guillaume Chantepie, Sandrine Tessier, Fabien Lamiré, Jean-Yves Moraux, Martine Leroy, Géraldine Legendre, Peggy Lèpan, Caroline Schwerdorffer, Cyril Cordier, Marie-Claude Jaurand, Jacqueline Brouard, Jean -Jacques Beuzit, Chantal Grenet, Maryse Gaignon, Céline Millet, Christine Giroux, Jean Mazurier, Lionnel Brou, Jacky Métivier, René Machon, Daniel Simoën, Fabienne et Thierry Guillemenin, René Billard, Sœur Anne-Marie Sepulchre, Guy Verney, Brigitte Duboys De Labarre.